

DROITE

LES RÉPONSES DE L'UMP-NOUVEAU CENTRE

Les partis de la majorité présidentielle s'engagent à inscrire la loi pénalisant la négation du génocide à l'ordre du jour du Sénat.

Nouvelles d'Arménie Magazine : Le 24 avril prochain, on commémorera dans le monde entier le 95^e anniversaire du génocide des Arméniens de Turquie. A quelques années du 100^e anniversaire, ne pensez-vous pas que le moment est venu pour qu'en France, le 24 avril soit considéré comme le jour de la mémoire de ce tragique événement ?

UMP : La loi du 29 janvier 2001 reconnaît publiquement la réalité du génocide des Arméniens. Des avancées importantes sont également constatées au niveau scolaire, mais la mémoire du génocide, que les 500 000 Français d'origine arménienne portent en eux, pourrait, sans doute, être mieux partagée par l'ensemble de nos concitoyens. Aussi, il serait utile que la date du 24 avril, rappelle la mémoire du génocide.

NAM : La loi visant à pénaliser la négation du génocide des Arméniens, votée le 12 octobre 2006, n'a toujours pas été portée à l'ordre du jour du Sénat. Pouvez-vous vous engager à en permettre l'inscription, de façon à ce qu'un débat démocratique puisse enfin s'engager à la Haute Assemblée sur cette question. Par ailleurs, votre parti est-il prêt à soutenir ce texte ?

UMP : Dans la mesure où la négation d'un génocide est un acte qui franchit la frontière entre l'acceptable et l'inacceptable, puisqu'au-delà de l'insulte faite à la mémoire des victimes, elle porte atteinte à l'ensemble de la société. Certains événements excèdent, en effet, par leur nature, le cadre de la mémoire nationale et heurtent la conscience historique de tous les citoyens dans tous les pays. Tel est le cas des génocides. C'est d'ailleurs tout le sens du vote du 12 octobre 2006 ! Depuis ce vote, des événements, des échéances élec-

torales et un programme de réformes d'une ampleur jamais égalée, ont eu pour conséquence que ce texte n'a pu être examiné par le Sénat. Depuis la réforme constitutionnelle, les deux Assemblées ont vu leur pouvoir d'initiative renforcé. Il appartient donc maintenant au Sénat de poursuivre l'action engagée par l'Assemblée nationale. Nos formations politiques continueront de défendre le principe de l'inscription de ce texte à la Haute Assemblée.

NAM : N'est-il pas du ressort de l'Etat de lutter contre le négationnisme, ne serait-ce que pour éviter de faire d'une question aussi grave que la contestation d'un génocide un enjeu de conflit entre communautés ? voire même l'objet d'une lutte d'influence sur le territoire de la République entre un Etat puissant (en l'occurrence la Turquie) et les descendants des rescapés ?

UMP : Comme le racisme et l'antisémitisme, le négationnisme doit être combattu dans une société démocratique telle que la nôtre. En effet, cela peut empêcher le « vivre ensemble » et créer, comme vous le soulignez, des tensions et des difficultés qui ne correspondent pas aux principes de notre République.

NAM : A plusieurs reprises, les plus hauts dirigeants de l'Etat, dont Jacques Chirac, s'étaient engagés à créer à Paris une maison de la culture arménienne. Il était envisagé que ce projet voie le jour avec le soutien de l'Etat, de la région Île-de-France et de la ville de Paris. Votre parti est-il globalement prêt, à ces trois niveaux, à soutenir cette initiative ?

UMP : Le projet d'un centre de la culture et de la mémoire arméniennes, à Paris, devrait en effet se concrétiser. Aussi, mettrons-nous tout en œuvre pour que la



Xavier Bertrand

région Ile-de-France s'engage aux côtés de l'Etat et de la Ville pour qu'un tel lieu puisse voir le jour.

NAM : A Lyon, le Conseil régional, au moment de la présidence d'Anne-Marie Comparini, avait voté un budget pour la création d'un centre culturel arménien qui est resté à l'état de projet. Seriez-vous favorable à la relance de cette initiative actuellement en souffrance ?

UMP : Il faut examiner les raisons pour lesquelles ce centre est resté à l'état de projet et, bien entendu, relancer le dispositif. C'est dans le cadre de notre majorité que ce budget avait été voté, mais force est de constater que l'exécutif actuel de la région n'y a manifestement pas donné suite.

NAM : Marseille-Provence sera capitale européenne de la culture 2013. Un musée des Civilisations MUCEM, musée national, verra le jour dans le périmètre Euro-méditerranée. Quelle sera la place donnée à l'influence de la culture arménienne, à la fois à l'intérieur du MUCEM et plus généralement dans le programme Marseille 2013 ?

UMP : Dans le cadre de ce musée, la culture arménienne devrait en effet avoir sa place, ceci d'autant plus que c'est à Marseille que les rescapés du génocide ont été accueillis par la France dans les années vingt. Cette histoire, ainsi que les liens plus que millénaires qui existent entre la France et l'Arménie, nécessitent que la civilisation et la culture arméniennes aient leur place au sein de ce futur musée national. ■

Propos recueillis par
Ara Toranian



JEAN YEREMIAN

ENGAGEMENT

ALEXIS GOVCIYAN EN POSITION ÉLIGIBLE

Candidat en septième position sur la liste de la majorité présidentielle le président du CCAF, qui dirige également l'UGAB-Europe, dispose de très bonnes chances d'être élu conseiller régional. Pour NAM il revient sur les circonstances et les objectifs de cet engagement qui marque une nouvelle étape de son implication dans la vie du pays.

Nouvelles d'Arménie Magazine : *Après votre candidature aux européennes, votre présence à une place éligible aux régionales consacre-t-elle votre engagement plein et entier dans la politique française ?*

Alexis Govciyan : Comme tout citoyen engagé, il me paraît important d'avoir une implication dans la vie politique. Les valeurs de la République, la défense des intérêts de notre pays, l'évolution de la société, et surtout, mon origine arménienne me rendent sans doute plus sensible à ces questions politiques. Aussi, comme vous le rappelez, j'étais candidat aux européennes en 2004, et depuis, j'ai continué mon travail comme membre du Bureau politique de l'UDF et plus récemment comme membre du Nouveau Centre. Pour les prochaines échéances régionales, la liste d'union de la majorité présidentielle, UMP-Nouveau Centre, m'a fait une place éligible en Ile-de-France, ce qui devrait me permettre de mettre en œuvre mes connaissances, bien sûr, en tant que Directeur l'Institut Supérieur des Métiers, mais aussi de porter, je l'espère, une voix et une présence arméniennes, aussi bien au niveau du Conseil Régional, que de manière plus générale pour tout ce qui concerne les aspects politiques.

NAM : *Qu'est-ce qui vous a décidé à vous lancer à nouveau dans cette bataille électorale ?*

A. G. : Les régions sont des entités de plus en plus importantes et la prochaine réforme des conseillers territoriaux mérite que ceux qui, comme moi, sont préoccupés par les questions de développement économique et de l'emploi des jeunes, s'y intéressent. Les choses évoluent, les périmètres de décision aussi. Il m'a donc semblé utile de me lancer dans cette bataille

électorale et de répondre présent. J'ai pensé aussi que sur toute une série de questions concernant notre communauté, une présence effective au sein de la plus importante région française, qui comprend les lieux de décision politique, serait un atout. C'est vrai de la création d'un centre de la culture et de la mémoire arméniennes qu'on nous a promis depuis longtemps mais jamais réalisé. C'est aussi vrai du soutien que la région pourrait accorder aux institutions arméniennes, mais c'est surtout vrai pour ce qui concerne le lancement d'une coopération décentralisée que la région Ile-de-France devrait concrétiser avec l'Arménie. Mais, ce qui a compté aussi dans cette décision que j'ai prise de me lancer dans la bataille électorale, c'est le constat que, pour faire avancer les dossiers qui nous intéressent, nous devons avoir plus de relais directs au sein des appareils et des élus de la République.

NAM : *N'y a-t-il pas conflit d'intérêts entre la présidence du CCAF que vous assumez et cette visibilité au sein d'une grande formation française de la majorité ?*

A. G. : Je continue à assumer en effet la présidence du CCAF, alors que je souhaitais déjà l'arrêter l'année dernière. Vous vous

souvenez des raisons pour lesquelles j'ai continué cette charge, très importante, pour que nous puissions travailler, au niveau national, dans l'union et le consensus et surtout, que nous puissions préparer les conditions d'une meilleure représentativité de notre communauté, avec des élections démocratiques. Ce processus qui a été entamé l'année dernière est désormais bien avancé et sa nécessité n'est plus discutée. Les organisations membres du CCAF, et la jeunesse toujours plus tournée vers les voies modernes réclament un tel changement et c'est tant mieux. Il faudra, bien entendu, que ce projet soit validé, expliqué à nos concitoyens, et que le processus puisse être mené à son terme. Aussi, dès son aboutissement, que je prévois d'ici la fin de l'année, il n'y aura plus de raison que je reste le président du CCAF. Dans l'intervalle, il s'agira bien entendu de créer les conditions de l'avancement, avec l'ensemble des forces politiques mais surtout la majorité présidentielle, de nos dossiers, en particulier, celui du vote de la loi au Sénat. Je compte mettre à profit cette période pour que nos revendications aboutissent. Enfin, nous avons déjà connu ce genre de situation, il ya deux ans à Marseille où le président était candidat aux municipales. Nous

LES AUTRES CANDIDATS D'ORIGINE ARMÉNIENNE

Hilda Tchoboian, 20^e sur la liste Queyranne (PS), Rhône
 Edouard Simonian, 2^e sur la liste Queyranne (PS), Savoie
 Karen Simian, 30^e sur la liste Queyranne (PS), Isère
 Georges Hovsepien, 17^e sur la liste Vauzelle (PS), Bouches-du-Rhône
 Yannick Ohanessian, 31^e sur la liste Vauzelle (PS), Bouches-du-Rhône
 Florence Mardirossian, 6^e sur la liste Begag (MoDem), Rhône

avons su gérer convenablement les choses, et je suis persuadé qu'il en sera de même cette fois-ci. De toute façon, j'ai informé, dès le mois de décembre, le Bureau du CCAF que je serais candidat aux régionales. Les instances du CCAF sont souveraines en la matière et si un conflit d'intérêts venait à se manifester, je prendrais, bien entendu, en concertation avec les organisations, les décisions qui s'imposent.

NAM : Vous sembliez proche du Modem. Pourquoi avoir finalement opté pour le Nouveau Centre ?

A. G. : Non, je n'ai jamais été membre du Modem. En fait, j'étais, comme vous le savez, membre du Bureau Politique de l'UDF et lorsque ce parti a connu, en 2007, une certaine évolution vers le Modem, je n'ai pas souhaité continuer, considérant que les options et positions prises ne correspondaient pas à mes aspirations et engagements. D'autre part et surtout, tous ceux avec lesquels j'étais à l'UDF, notamment les grands amis de la cause arménienne, comme François Rochebloine, André Santini, Rudy Salles, Jean-Christophe Lagarde et bien d'autres étant désormais au Nouveau Centre, sous la présidence d'Hervé Morin, autre ami de l'Arménie et de notre communauté, il était logique, pour moi, de continuer mon travail politique au Nouveau Centre, qui est en tous points fidèle au programme politique de l'UDF.

NAM : Apparemment les places éligibles sont très prisées. Pourquoi si peu de candidats d'origine arménienne ? La faute au manque d'ouverture des partis, ou au manque d'implication politique des Arméniens ?

A. G. : Les places éligibles, surtout celles ne dépendant pas d'une victoire définitive de la liste sont en effet très convoitées, car il y a beaucoup de candidats qui souhaitent se lancer dans les régionales. Vous savez, on dit que la région est le territoire pertinent pour la mise en place de politiques qui répondent aux attentes des citoyens, et c'est vrai. Dès lors, les compétences d'un Conseil Régional, à savoir les transports, le développement économique, la formation professionnelle, l'apprentissage, tous ces domaines structurants et constitutifs d'une meilleure attention pour l'emploi et l'environnement sont l'objet de l'intérêt légitime, de tous ceux qui veulent faire de la politique. Il est donc très difficile d'être bien placé, et vous devez bénéficier de soutiens importants. Mais, je



Réunion du 10 février dans les locaux de l'UGAB-Paris avec Valérie Pécresse et Chantal Jouanno, membres du gouvernement et André Santini.

constate comme vous, qu'il y a très peu de candidats d'origine arménienne et ce n'est pas normal. Pour ma part, s'il n'y avait pas eu la volonté et la pugnacité d'André Santini et du Nouveau Centre pour m'imposer sur les listes candidates, les choses auraient sans doute été beaucoup plus difficiles. Aussi, pour répondre à votre question, je pense qu'il faut vraiment que nous puissions créer les conditions d'une plus grande implication politique de nos concitoyens et surtout de nos jeunes. Cela fera partie des dossiers que je suivrai avec attention, car je souhaite que la gestion de la cité, cette belle définition de la politique soit totalement appréhendée par les Français d'origine arménienne et qu'ils soient davantage présents dans l'espace politique, comme ils le sont dans les arts, la culture, la science, l'économie.

NAM : Pensez-vous que votre élection vous aidera vraiment à faire avancer les causes pour lesquelles vous vous battez, en particulier en ce qui concerne la pénalisation du négationnisme ?

A. G. : Je pense en effet, que le fait d'être élu peut faire avancer les causes pour lesquelles nous nous battons tous depuis tant d'années. Il vaut toujours mieux être dans les cercles et instances politiques plutôt qu'à l'extérieur même si on est en situation d'interlocuteur privilégié. Aussi, devenir conseiller régional me permettra de mettre en œuvre des politiques en Ile-de-France pour enfin créer un centre de la

culture et de la mémoire arméniennes, véritable lieu de rayonnement, ouvert sur le monde, d'aider tous ceux qui travaillent dans le cadre associatif ou scolaire et surtout de mettre en place une coopération décentralisée avec l'Arménie. Alors que les régions PACA et Rhône Alpes ont des coopérations décentralisées avec l'Arménie, il n'en est pas de même pour la région Ile-de-France. Cela doit changer, car il y a beaucoup de dossiers qui nous intéressent, pour ne parler que de l'université française en Arménie et l'accueil de stagiaires, ou bien de la coopération en matière de formation et développement économique. Les écoles professionnelles en Arménie doivent pouvoir former de futurs chefs d'entreprises et de bons techniciens et la région peut, dans le cadre de ses compétences, y contribuer. Devenir conseiller régional, travailler dans un cadre politique, c'est aussi disposer d'autres moyens pour mieux faire avancer nos causes, et en particulier la loi contre la négation du génocide, et je poursuivrai tous les efforts pour qu'enfin, cette loi soit votée. Tout cela n'a que trop duré et il n'est plus possible que nous soyons victimes du négationnisme, qui est une véritable offense à la mémoire de nos victimes, et une inacceptable atteinte à la dignité de leurs descendants que nous sommes. C'est un crime et il doit être traité comme tel, par les élus de la République. ■

*Propos recueillis par
Fanny Hagopian*